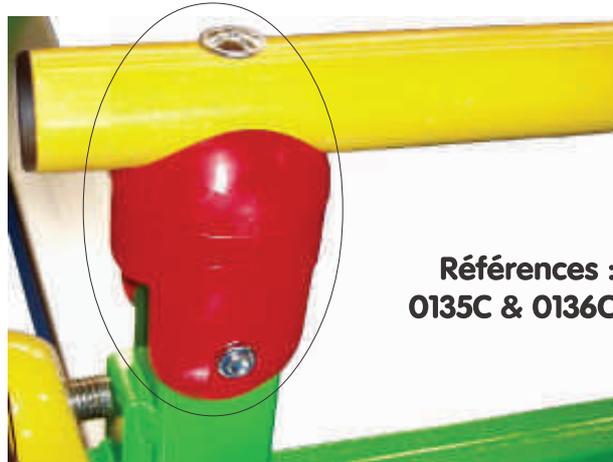


**KIT DE REMPLACEMENT
PAIRE DE CHAPES DE MINI-AGRÈS M'09****130/10**Références :
0135C & 0136C**À CONSERVER**Références :
**0120C,
0122C
& 0125C****I. Avertissement :**

Il convient de faire installer cet équipement par une personne qualifiée.
L'usage de cet équipement à des fins autres que celles initialement prévues est exclu.

II. Recommandations :

Il est recommandé comme l'indique la norme française NF S52-400 de :

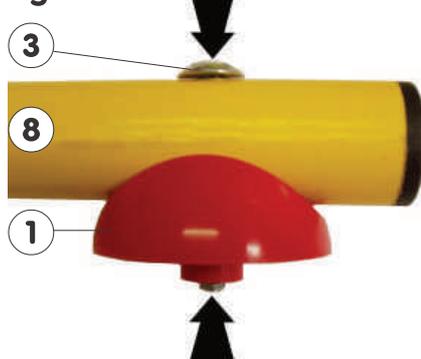
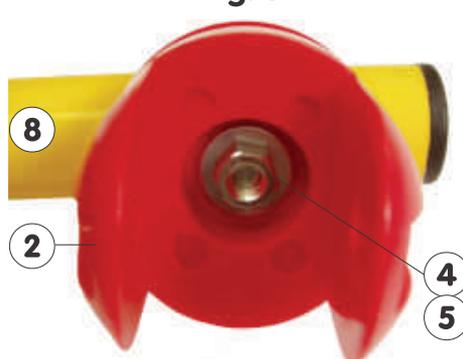
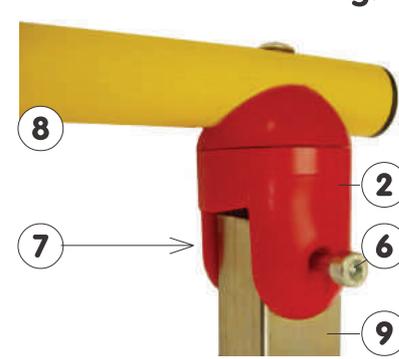
- conserver cette notice pour référence ultérieure (contrôle, entretien...).
- effectuer une maintenance prédictive de manière périodique.
- mettre en place une vérification annuelle ou pluriannuelle selon l'utilisation.

III. Composition du colis (Figure 1) :

- La paire de chapes : 2 parties supérieures (1) et 2 parties inférieures (2).
- La visserie correspondante : 2 vis poelier M8 x 60 (3), 2 rondelles plates L8 x 22 (4), 2 écrous frein M8 fendus (5), 2 vis CHC M8 x 60 (6), et 2 écrous frein M8 à bague plastique (7).

IV. Démontage des anciennes chapes :

Réaliser les opérations inverses de celle du montage (Fig. 4 -> Fig. 3 -> Fig. 2).

Fig. 2**Fig. 3****Fig. 4****V. Montage des nouvelles chapes :****5.1. Fixation des chapes sur le porte-mains (Suivant Fig. 2 & 3) :**

- Enfiler une vis à tête bombée (3) à chaque extrémité du porte-mains (8), puis à travers les 2 parties (1) et (2) de chacune des chapes.
- Placer la rondelle (4) avant de serrer modérément l'écrou (5) sous la partie inférieure (2) de chaque chape.

5.2. Fixation de l'ensemble sur les coulisses ou le support de Porte-mains bas (Suivant Fig. 4) :

- Emboîter la partie inférieure (2) des chapes en haut de chaque coulisse (9).
- Fixer l'ensemble grâce aux vis à têtes cylindriques (6) et aux écrous (7) (dans les empreintes correspondantes de la chape). Serrer l'articulation sans la bloquer, afin de conserver la souplesse d'utilisation du Mini-Agrès.